



JEANNE D'ARC ET NOYON

Vue de la Réhabilitation de Jeanne d'Arc par Emile Pinchon, 1909.

La capture de Jeanne d'Arc aux portes de Compiègne par les Bourguignons le 23 mai 1430, puis son emprisonnement durant plusieurs mois à Beaulieu-les-Fontaines et Beurevoir, confèrent une place particulière à la Pucelle d'Orléans dans l'histoire locale.

D'un éventuel passage de Jeanne d'Arc à Noyon et dans le Noyonnais, il n'existe aucune trace. Sa détention dans la prison de l'évêché, évoquée par des historiens locaux, ne peut être confirmée par les sources historiques. Après son arrestation par les troupes de Jean de Luxembourg, Jeanne d'Arc est détenue par celui-ci à Margny-lès-Compiègne et Clairoix avant d'être rapidement transférée dans son château de Beaulieu-les-Fontaines, à la limite du territoire noyonnais actuel, où elle restera plusieurs mois. Le cachot, au sein duquel elle aurait été installée après une tentative d'évasion, y est d'ailleurs toujours visible de nos jours. Elle sera ensuite déplacée au château de Beurevoir, au nord de Saint-Quentin, avant d'être vendue aux Anglais et emmenée à Rouen pour son procès.

Il existe toutefois un lien remarquable entre Noyon et Jeanne d'Arc, formalisé au sein du groupe sculpté de la Réhabilitation de Jeanne d'Arc réalisé par Emile Pinchon. Si le comte-évêque de Noyon Jean de Mailly, proche des Bourguignons, a siégé à l'institution qui a mené Jeanne d'Arc sur le bûcher, un autre personnage, en lien avec Noyon, a œuvré à sa réhabilitation.

En effet, l'œuvre de Pinchon, qui est l'objet d'une commande par le clergé noyonnais à l'occasion de la béatification de Jeanne le 25 janvier 1909, commémore sa réhabilitation le 7 juillet 1456. 19 ans après sa mort sur le bûcher pour hérésie en 1431, le roi de France Charles VII demande à procéder à la révision du procès de Jeanne et commissionne, pour ce faire, Guillaume de Bouillé, doyen de la Cathédrale de Noyon et conseiller du roi. Son enquête aboutira à un mémoire remettant en cause les conclusions du premier procès, dont les conclusions seront suivies lors du procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc.



Le visage de Jeanne d'Arc est celui de l'épouse du sculpteur ; Guillaume Bouillé, à gauche, prend les traits de Mgr Lagneaux, archiprêtre de Noyon de 1888 à 1940.

Ainsi, Emile Pinchon représente, de manière allégorique, Jeanne d'Arc recevant des mains de Guillaume Bouillé le texte de la sentence la réhabilitant, face au Tribunal Ecclésiastique du procès de révision constitué des archevêques de Reims et de Paris et de l'inquisiteur Jean Bréhal, moine dominicain. Cette œuvre fut inaugurée durant les fêtes Johanniques célébrées du 27 au 29 août 1909 à Noyon, rendant ainsi un hommage religieux à la future sainte, par ailleurs élevée au rang d'héroïne nationale symbolisant la résilience du peuple français et l'espoir après la défaite face à la Prusse en 1870. Cet acte fort de l'Eglise, qui canonisera Jeanne d'Arc en 1920, marque également une volonté de se rapprocher d'une France républicaine et laïque, dont les dirigeants étaient alors en rupture avec le clergé.

Une plaque est également inaugurée à la mémoire de Guillaume Bouillé et placée, en même temps que le groupe sculpté, dans une chapelle de la Cathédrale de Noyon en 1912 où ils sont toujours présentés.

Fabrice REUTENAUER - Responsable du service archéologique chargé des monuments historiques